DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2015

Délibération
n° 2015.04. 55.B

Préfiguration de la Maison de l'entreprendre : demande de subvention auprès de la Région

LE VINGT TROIS AVRIL DEUX MILLE QUINZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 avril 2015**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT

Ont donné pouvoir :

Jacques PERSYN à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2015

DELIBERATION N° 2015.04. 55.B

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE / POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION	Rapporteur : **Madame PIERRE**

PREFIGURATION DE LA MAISON DE L'ENTREPRENDRE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION

Dans le cadre du programme général de soutien à l'emploi et à l'économie, le GrandAngoulême souhaite améliorer l'accueil des porteurs de projets et des entrepreneurs en créant une Maison de l'Entreprendre qui aura pour vocation de devenir la porte d'entrée identifiée pour tous les porteurs de projets du territoire et d'apporter l'ensemble des réponses aux questions posées pour créer, reprendre ou développer une entreprise.

Cette Maison de l'Entreprendre permettra :

- de gagner en lisibilité auprès des porteurs de projets avec un seul point d'entrée ;
- de faciliter les échanges entre les partenaires économiques du territoire ;
- de renforcer la cohérence des politiques publiques en matière de soutien aux projets économiques.

Avant d'intégrer à terme le futur Business Center du pôle économique de la gare, la Maison de l'Entreprendre sera préfigurée dans les locaux situés 2 rue Jean Mermoz et accueillera l'équipe des Ateliers de la Création (salariés du Centre Information Jeunesse).

Des travaux d'un montant de 60 000 € HT sont nécessaires afin d'adapter ce local à l'accueil d'un public professionnel.

Au regard des orientations communes de la Région et de l'Agglomération et des pistes de financements mobilisables au travers du Contrat Régional de Développement Durable 2014-2016, il est proposé de solliciter la Région à hauteur de 40 000 €.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la région Poitou-Charentes au titre du Contrat Régional de Développement Durable.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **28 avril 2015**	**Affiché le :** **28 avril 2015**